



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

# Communiqué de presse

Limoges, le 18 novembre 2020

## Le CCAS de Limoges obtient le label d'État « Point Conseil Budget »

Dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le gouvernement a souhaité mettre en place des Points Conseil Budget (PCB). Ce sont des lieux ouverts à tous, proposant des conseils et accompagnements pour des personnes rencontrant des difficultés financières et de gestion budgétaire. En raison du contexte actuel, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville de Limoges a donc choisi de présenter sa candidature auprès des services de l'État pour être reconnu « Point Conseil Budget » et a ainsi obtenu le label pour une durée de 3 ans.

Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire, notamment auprès des publics méconnus des services sociaux. Le contexte actuel laisse penser que de nombreux foyers vont être amenés à rencontrer des difficultés financières ; aussi, ce travail de prévention et d'éducation budgétaire prend tout son sens.

Les travailleurs sociaux du Service IIS (Information et Intervention Sociale) du CCAS, déjà spécialisés dans ce domaine, seront les principaux acteurs de ce nouveau dispositif. Par conséquent, cela implique une réorganisation des permanences et de nouvelles modalités de travail :

> Les personnes ayant déjà un référent social (travailleurs sociaux du Conseil Départemental, d'associations, du personnel...) qui se présentent à l'accueil du CCAS seront réorientées vers ce dit référent pour toutes demandes. À contrario, le public évoquant une problématique financière et/ou budgétaire, et n'ayant pas de référent social pourra être mis en relation avec les travailleurs sociaux du PCB (contact sous 48h) qui vont continuer à œuvrer au plus près du public, en poursuivant les mesures d'accompagnement budgétaire et en développant des actions de sensibilisation et prévention.

> **Depuis le 16 novembre**, deux permanences PCB sont effectives dans les locaux du CCAS (6 rue Louis-Longequeue à Limoges) : le lundi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h.

> Des **permanences externes seront mises en place ultérieurement**.

**Vous êtes une association/structure et vous souhaitez organiser une permanence ou une information collective sur la problématique budgétaire, contactez le 05 55 45 97 71.**

**Le Point Conseil Budget est joignable tous les jours au 05 55 45 97 50 (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h) ou par mail : [ccas.pcb@limoges.fr](mailto:ccas.pcb@limoges.fr).**



Contact presse :  
**Silène DUPEUX**  
Attachée de presse  
Téléphone : **05 55 45 98 94**  
Courriel : [silene.dupeux@limoges.fr](mailto:silene.dupeux@limoges.fr)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[/ville\\_de\\_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)

[Limoges.fr](http://Limoges.fr)